

Bulletin national de situation hydrologique du 10 septembre 2021



Après un début d'été remarquablement pluvieux, ce mois d'août a été très peu arrosé. Toutefois, les pluies ont encore été fréquentes près des frontières du Nord et du Nord-Est. Sur le Sud en revanche, les pluies ont été rares mais des précipitations orageuses ponctuellement intenses ont concerné le quart sud-est et la Haute-Corse, notamment le 24 août. **Sur la quasi-totalité du pays, les cumuls pluviométriques ont été déficitaires de plus de 25 %.** Le déficit a atteint 50 à 80 % du Centre-Val de Loire et de l'ouest de la Bourgogne au Sud-Ouest, de l'est de la Picardie à l'Île-de-France et par endroits en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sur la Corse, la pluviométrie a été déficitaire de plus de 70 %, voire de plus de 90 % sur la moitié sud et le littoral. En revanche, sur le nord-est de la région Grand Est et par endroits sur le Nord-Pas-de-Calais, les cumuls ont dépassé de 25 à 75 % la normale. Sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, on a localement recueilli une fois et demie à deux fois et demie la normale notamment lors de violents orages le 24. **En moyenne sur le pays et le mois, le déficit a atteint 40 %, classant ce mois d'août au 6ème rang des mois d'août les plus secs relativement aux pluviométries depuis 1959.**

Les sols superficiels se sont nettement asséchés sur l'ensemble du pays mais ils restent localement très humides près des frontières du Nord et du Nord-Est ainsi que sur les Alpes du Nord.

En août 2021, les niveaux des nappes sont en baisse et la vidange estivale se poursuit ou redémarre sur l'ensemble des nappes, ce phénomène est habituel durant l'été. La situation des nappes reste particulièrement satisfaisante sur une grande partie du territoire, avec des niveaux comparables à la normale à très hauts mais plus bas sur les nappes du pourtour méditerranéen et de Corse.

Au 10 septembre 2021, 39 départements ont mis en oeuvre des mesures de restrictions des usages de l'eau. À titre de comparaison, sur la même période l'an passé, 76 départements étaient concernés par un arrêté préfectoral de limitation des usages, alors que 81 départements l'étaient en 2019.

*normale concernant les précipitations : moyenne de référence 1981-2010

Auteurs du document : Office International de l'Eau (OIEau)

Obtenir le document : Office international de l'eau (OIEau)

Diffuseur des métadonnées : Office International de l'Eau

Mots clés : BARRAGE RESERVOIR, SECHERESSE, PRECIPITATION CUMULEE, PRECIPITATION MENSUELLE, ALIMENTATION DE NAPPE, INDICE D'HUMIDITE DES SOLS, RESTRICTION D'USAGE, NAPPE D 'EAU SOUTERRAINE, HYDRAULICITE

Thème (issu du Text Mining) : HYDROGEOLOGIE

Date : 2021-09-10

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : OIE/BSH210910

Source : Page 21 p.

Langue : Français

Accéder à la notice source :

<https://www.oieau.fr/eadoc/notice/Bulletin-national-de-situation-hydrologique-du-10-septembre-2021>

Télécharger les documents : https://www.oieau.fr/eadoc/system/files/bsh_09_2021_vf.pdf

Emprise nationale : FXX

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/bulletin-national-de-situation-hydrologique-du-10-septembre-20210>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

